Image not found or type unknown

licenciment suite a une altercation

Par **svpure**, le **09/04/2013** à **21:15**

Bonjour a tous je vais être licencier car j'ai gifler mon collègue est je des droits ?

je vous expose les faits : Quand je suis arriver mon collègue a pas arrêter de m'engueuler pendant deux heures de suite. J'ai commencer a m'énerver et a l'engueuler malgré ca je suis retourné travailliez avec lui pas trop choix^^ mon collègue et revenu a la charge car ca lui a pas plus en m'engueulant avec un cutteur a la main moi sachant pas trop qui faisait avec du coup je me suis senti agresser et voulant me protéger je les giflés. Suite a la giflé il ma projeter dans le stand a légumes. Du coup je vais être licencier est ce que je peut me défendre ?

Par **P.M.**, le **09/04/2013** à **22:30**

Bonjour,
Vous dîtes que vous allez être licencié, il faudrait savoir où en est la procédure et si vous êtes convoqué à un entretien préalable, je vous conseillerais de vous y faire assister, de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés